

N° au catalogue 81-595-M  
ISSN 2563-626X  
ISBN 978-0-660-45271-5

**L'éducation, l'apprentissage et la formation : Série de documents de recherche**

## **Les parcours en éducation des personnes qui abandonnent leur programme d'apprentissage**

par Hyeongsuk Jin, Sophia Su et Sophie Castel

Date de diffusion : le 27 septembre 2022



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

**Canada**

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

# Les parcours en éducation des personnes qui abandonnent leur programme d'apprentissage

par Hyeongsuk Jin, Sophia Su et Sophie Castel

## Introduction

De manière générale, le fait d'achever une formation d'apprenti et de devenir un compagnon a une incidence positive sur les résultats sur le marché du travail des personnes.<sup>1</sup> Par exemple, deux ans après avoir obtenu une certification dans un métier, les compagnons avaient un revenu d'emploi médian de 62 620 \$ en 2019,<sup>2</sup> par rapport à 49 400 \$ chez les personnes qui ont obtenu un grade de premier cycle.<sup>3</sup>

De nombreux facteurs ont une incidence sur la capacité d'une personne à achever un programme d'apprentissage.<sup>4</sup> Par exemple, la certification dans les métiers est associée à des cycles économiques et à la santé des marchés du travail locaux, les apprentis cherchant à conserver un emploi convenable pour satisfaire aux exigences liées au nombre d'heures de formation en milieu de travail et à la formation technique.

Selon les données de l'Enquête nationale auprès des apprentis de 2015, parmi les raisons le plus fréquemment citées pour lesquelles une personne n'avait pas achevé son programme d'apprentissage figuraient l'instabilité de l'emploi, le fait d'avoir reçu une meilleure offre d'emploi et les contraintes financières. Ces données ont également montré que les apprentis ayant abandonné leur programme ont eu de la difficulté à obtenir un emploi permanent assorti d'avantages sociaux appropriés et qu'ils étaient plus susceptibles d'être travailleurs autonomes (Frank et Jovic, 2017). De plus, les personnes ayant abandonné leur programme affichaient un revenu d'emploi médian inférieur à celui des personnes ayant achevé leur formation (Jin, Langevin, Lebel et Haan, 2020).<sup>5</sup>

Des études antérieures ont mis l'accent sur des facteurs associés à la certification dans les métiers et aux résultats sur le marché du travail; un petit nombre d'études ont examiné les parcours en éducation des personnes ayant abandonné leur programme d'apprentissage. Fondée sur les données de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT), la présente étude porte sur les apprentis qui se sont inscrits à un programme entre 2008 et 2010 et ont abandonné leur programme d'apprentissage dans les six ans suivant l'inscription. On décrit ensuite leur relation avec le système d'éducation postsecondaire canadien jusqu'en 2020.

## Les hommes apprentis affichaient un taux d'abandon inférieur à celui des femmes apprenties

Parmi les personnes ayant commencé un programme d'apprentissage entre 2008 et 2010, plus de deux personnes sur cinq (44 %) ont abandonné leur programme dans les six ans suivant leur inscription. Au cours de la même période, un nombre légèrement inférieur d'apprentis (40 %) ont achevé leur programme et obtenu une certification dans leur métier. Les pourcentages variaient en fonction des métiers et entre les hommes et les femmes.<sup>6</sup>

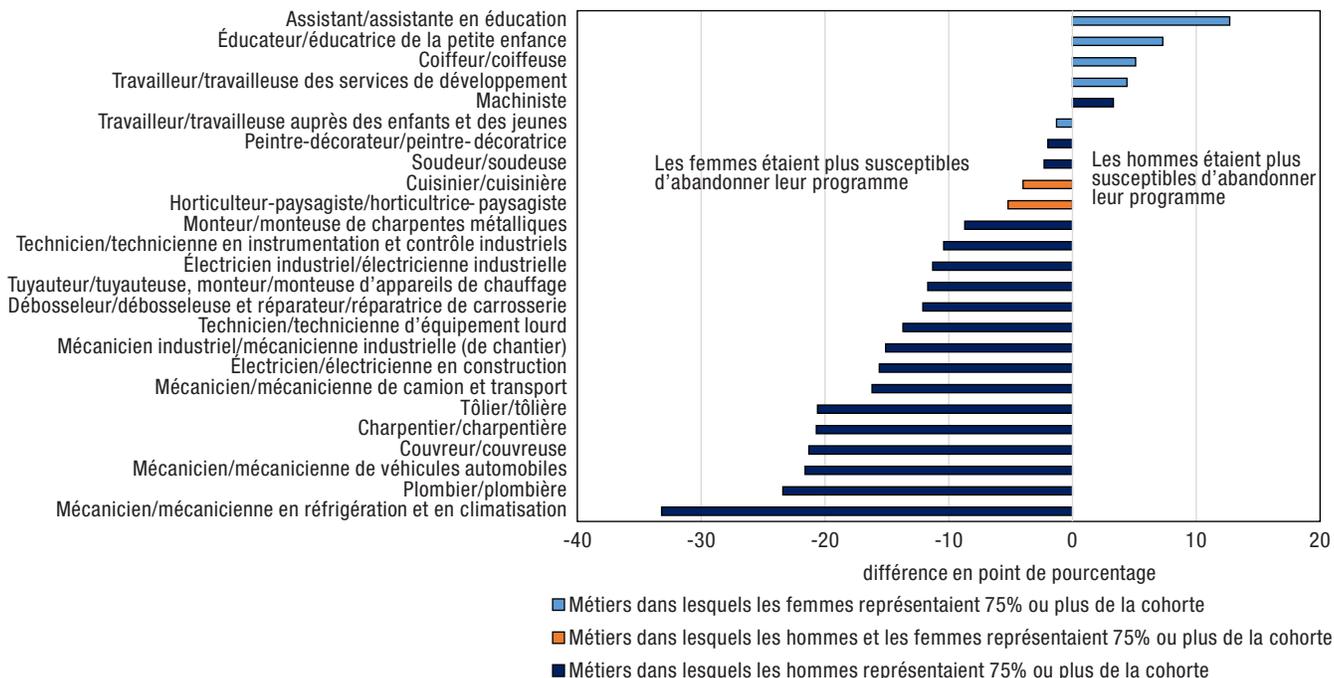
Les hommes apprentis affichaient un taux d'abandon inférieur à celui des femmes apprenties (43 % par rapport à 49 %). Ce résultat a été observé en ce qui concerne de nombreux métiers, notamment les programmes dans lesquels les femmes ont été traditionnellement sous-représentées (graphique 1). Cela comprend la plupart des métiers de la construction, comme les menuisiers, les électriciens et les soudeurs.

1. Par compagnons, on entend des personnes qui ont réussi l'examen de qualification et reçu leur certificat de qualification professionnelle de l'autorité responsable de l'apprentissage. Il est possible de devenir compagnon dans le cadre d'une formation d'apprenti ou en passant l'examen sans devenir un apprenti inscrit. Lorsqu'il faut faire une distinction, on utilise le terme « travailleurs qualifiés » pour désigner ces derniers.
2. Statistique Canada (2022a). Tableau 37-10-0194-01 Revenu d'emploi médian des compagnons ayant obtenu un certificat dans un métier sélectionné, deux et cinq ans après l'obtention du certificat, analyse transversale.
3. Statistique Canada (2022b). Tableau 37-10-0122-01 Caractéristiques et revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires deux ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (regroupements principaux).
4. Pour en savoir davantage, Jin, Langevin, Lebel et Haan (2020).
5. Selon l'étude, le revenu d'emploi médian des non-persévérants était environ 19 000 \$ inférieur à celui des compagnons ayant obtenu un certificat à la fin du programme.
6. Pour en savoir davantage sur les taux de certification dans les métiers, voir Statistique Canada (2018); Statistique Canada (2021); Jin et al. (2020).

Les femmes apprenties ont représenté la majorité des inscriptions pour un petit nombre de métiers. C'était notamment le cas des coiffeuses, des éducatrices de la petite enfance, des assistantes en éducation, des travailleuses des services de développement et des travailleuses auprès des enfants et des jeunes. Dans le cadre de ces programmes, les femmes affichaient des taux d'abandon semblables ou inférieurs à ceux de leurs homologues de sexe masculin.<sup>7</sup>

### Graphique 1

#### Différence en ce qui concerne les taux d'abandon entre les hommes et les femmes selon le métier sélectionné, 2008 à 2010



**Note :** Le graphique montre 25 métiers sélectionnés sur 30 qui comptaient suffisamment d'apprentis hommes et femmes. Voir le tableau A1 à l'annexe pour en savoir davantage.  
**Source :** Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2020.

## Après avoir abandonné leur programme d'apprentissage, les hommes étaient plus susceptibles de se tourner vers un autre métier, alors que les femmes étaient plus susceptibles de prendre part à un autre programme d'études postsecondaires

La PLEMT a été utilisée pour examiner les parcours en éducation des personnes ayant commencé leur programme d'apprentissage entre 2008 et 2010, mais qui avaient abandonné leur formation dans les six ans suivant leur inscription (graphique 2). Parmi ce groupe, 60 % des personnes avaient quitté complètement le système d'éducation postsecondaire en 2019.

La proportion restante de 40 % avait trois parcours possibles : reprendre le programme abandonné, faire une formation d'apprenti pour un autre métier ou suivre des cours dans un collège ou une université au Canada.<sup>8</sup>

Peu de non-persévérants (5 % chez les hommes et 2 % chez les femmes) ont repris le programme abandonné. Même si les différences étaient minimales, autant les hommes que les femmes ayant abandonné un programme de métier Sceau rouge étaient, de manière générale, plus susceptibles de reprendre leur formation d'apprenti que les personnes inscrites à un métier non désigné Sceau rouge.

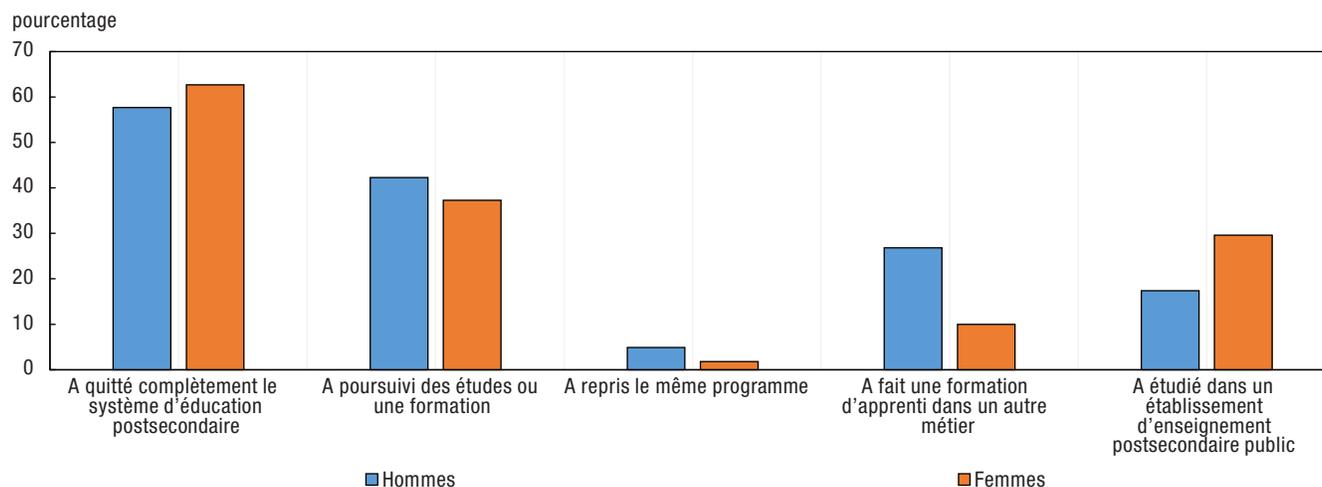
7. Statistique Canada (2018) a constaté que les femmes œuvrant dans les métiers où la plupart des membres de la cohorte étaient des hommes étaient plus susceptibles d'abandonner que les hommes, et que les hommes œuvrant dans les métiers où la plupart des membres de la cohorte étaient des femmes étaient plus susceptibles d'abandonner que les femmes.

8. Ces trois parcours ne sont pas mutuellement exclusifs. Certains non-persévérants pouvaient en suivre deux ou les trois, et l'ont fait.

Les hommes et les femmes affichaient un parcours différent après l'abandon. Les hommes (27 %) étaient plus susceptibles que les femmes (10 %) de suivre une formation d'apprenti pour un autre métier. En revanche, les femmes (30 %) étaient plus susceptibles que les hommes (17 %) de s'inscrire à un autre programme d'études postsecondaires dans un collège public ou une université.

## Graphique 2

### Parcours en éducation des apprentis ayant abandonné leur formation dans les six ans suivant leur inscription initiale, selon le sexe



Source : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2020

## Un petit nombre de non-persévérants ont repris leur programme d'apprentissage

Dans le cadre de la présente étude, les non-persévérants sont définis en fonction de l'état de la progression six ans après l'inscription. Ainsi, les apprentis ayant abandonné leur programme et repris leur formation avant la sixième année ne sont pas considérés comme des non-persévérants. Cette situation peut expliquer, en partie, la raison pour laquelle peu de non-persévérants ont repris leur programme<sup>9</sup>.

La présente section examine les apprentis qui ont abandonné leur formation à un certain moment donné et qui l'ont reprise. En fonction de cette autre définition, environ la moitié des apprentis ayant commencé leur formation entre 2008 et 2010 ont abandonné leur programme dans les six ans suivant leur inscription. De ce nombre, 13,5 % ont repris leur programme abandonné. Même si les taux d'abandon étaient semblables chez les hommes (49 %) et chez les femmes (51 %), les hommes (15 %) ont affiché des taux de reprise supérieurs à ceux de leurs homologues de sexe féminin (6 %).

Tableau 1

### Apprentis ayant abandonné leur formation à un moment donné et ayant repris le même programme, selon le sexe, Canada, inscrits entre 2008 et 2010

Sexe	À la sixième année suivant l'inscription			À la dixième année suivant l'inscription	
	Taille de la cohorte personnes	A déjà abandonné personnes	A repris le même programme pourcentage <sup>1</sup>	A déjà abandonné personnes	A repris le même programme pourcentage <sup>1</sup>
Les deux	246 340	120 365	13,7	137 000	15,6
Hommes	207 705	100 490	15,3	113 465	17,5
Femmes	38 635	19 875	6,0	23 540	6,6

<sup>1</sup> Pourcentage des personnes ayant déjà abandonné leur formation.

Source : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2020.

9. Chaque année, Statistique Canada publie des indicateurs longitudinaux du parcours d'apprentissage (Statistique Canada. [Tableau 37-10-0193-01 Taux de certification, de persévérance et d'abandon des apprentis nouvellement inscrits, au cours de la durée du programme et au cours d'une période équivalente à 1,5 fois et à 2 fois la durée du programme](#)). Les indicateurs sont définis au moyen de définitions semblables.

## Les non-persévérants plus jeunes étaient plus susceptibles de s'inscrire à un autre programme d'études postsecondaires ou de formation

Après avoir abandonné leur programme d'apprentissage, les personnes qui ont entrepris d'autres études postsecondaires avaient tendance à être plus jeunes que les personnes ayant quitté complètement le système d'éducation postsecondaire. Tant chez les hommes que chez les femmes, les personnes inscrites dans un établissement d'enseignement postsecondaire étaient plus jeunes que les autres non-persévérants, ainsi que l'ensemble de la population d'apprentis. Les personnes ayant entrepris une formation d'apprenti pour un autre métier avaient également tendance à être plus jeunes que les personnes ayant abandonné leur formation d'apprenti initiale.

Au moment de s'inscrire à leur formation pour un métier, laquelle a été abandonnée par la suite, les hommes avaient un âge médian de 23 ans et les femmes, de 25 ans. À titre de comparaison, les hommes et les femmes inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire après avoir abandonné leur programme d'apprentissage avaient un âge médian de 20 ans, alors que les personnes qui se sont inscrites à une formation pour un autre métier avaient un âge médian de 22 ans dans le cas des hommes et de 23 ans dans le cas des femmes.

## Parmi les personnes ayant suivi une formation pour un autre métier après avoir abandonné la première formation, nombreuses sont celles qui ont fait une formation d'apprenti dans un programme associé au métier abandonné

Le fait d'abandonner un programme d'apprentissage ne signifie pas obligatoirement qu'une personne a cessé de chercher un emploi dans un métier spécialisé. Après avoir abandonné un programme, environ le quart (26 %) des hommes et 10 % des femmes ont suivi une formation pour un autre métier.

Parmi les non-persévérants ayant suivi une formation d'apprenti pour un autre métier, environ la moitié (44 % des hommes et 57 % des femmes) ont fait une formation d'apprenti dans un programme associé au métier abandonné.<sup>10</sup> Cela suggère que, plutôt que de délaissé complètement leur carrière dans un métier spécialisé, certains non-persévérants ont opté pour un autre métier étroitement lié. Ces derniers peuvent poursuivre une carrière qui correspond davantage à leurs intérêts ou qui propose de meilleurs résultats en matière d'emploi. Une partie de la formation et de l'expérience acquises dans le cadre du programme abandonné peut avoir été transférée.

Le pourcentage de non-persévérants qui se sont inscrits à un autre programme d'apprentissage variait en fonction du métier. Possiblement en raison du manque de programmes connexes, des non-persévérants de métiers liés aux services, comme les coiffeurs/coiffeuses et les cuisiniers/cuisinières, étaient moins susceptibles de faire une formation d'apprenti pour un autre métier que les personnes ayant abandonné leur formation pour les métiers liés à la construction, et ce, dans le cas des deux sexes.

Parmi les personnes ayant suivi une formation d'apprenti pour un autre métier, environ la moitié (59 % des hommes et 47 % des femmes) avaient fait une pause avant de passer d'un métier à un autre. Cela dit, la date de l'abandon tombe avant la date d'inscription à une formation pour le nouveau métier. Cependant, des proportions significatives de non-persévérants (41 % des hommes et 53 % des femmes) ont commencé un autre métier avant d'abandonner leur programme d'apprentissage initial.

Parmi les personnes ayant choisi un autre métier, environ 45 % des hommes et 30 % des femmes avaient terminé un programme d'apprentissage et obtenu un certificat de métier spécialisé en 2020.

10. Dans le cadre de la présente étude, par métiers connexes, on entend les métiers qui ont en commun les trois premiers chiffres de leur code de la Classification nationale des professions. Voir « Sources de données et définitions » pour en savoir davantage.

## Les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire après avoir abandonné leur programme d'apprentissage

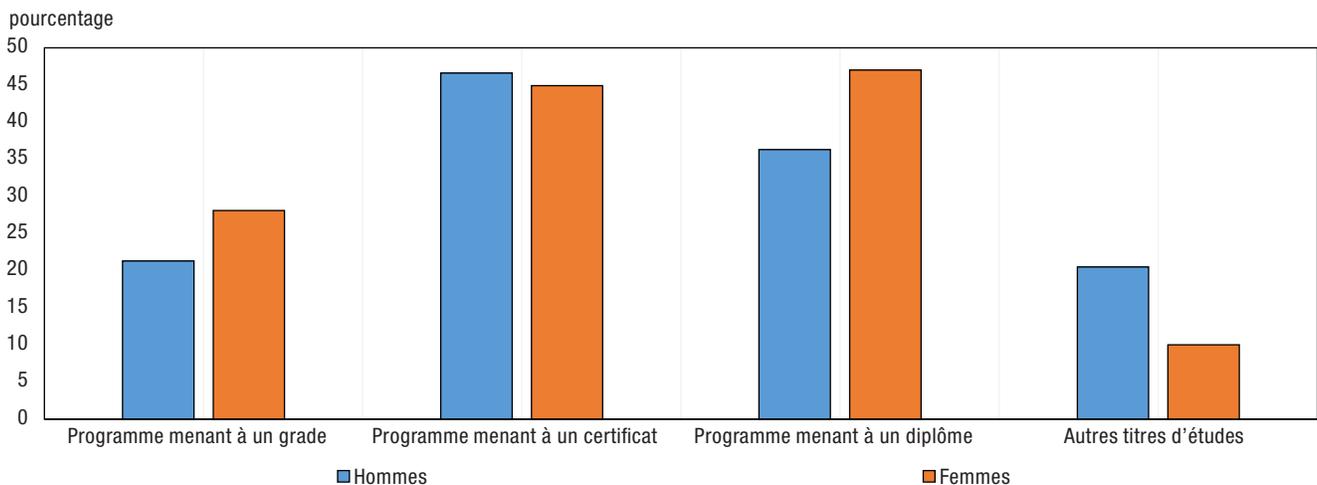
Après avoir abandonné leur formation d'apprenti, certaines personnes se sont inscrites dans un établissement d'enseignement postsecondaire. Les femmes ayant abandonné leur programme étaient plus susceptibles de le faire que leurs homologues de sexe masculin.

Dans l'année scolaire 2018-2019, un peu moins d'une femme sur trois (30 %) était inscrite dans un établissement d'enseignement postsecondaire après avoir abandonné sa formation d'apprenti, alors que c'était le cas d'un peu moins d'un homme sur cinq (17 %).

Parmi les personnes inscrites dans un établissement d'enseignement postsecondaire après l'abandon de leur programme, 28 % des femmes et 21 % des hommes se sont inscrits à un programme menant à un grade. Les autres se sont inscrits à un programme plus court menant à un certificat ou à un diplôme. Un nombre légèrement plus élevé de femmes se sont inscrites à un programme menant à l'obtention d'un diplôme (47 %) que dans un programme menant à l'obtention d'un certificat (45 %). Les hommes, quant à eux, étaient plus susceptibles de suivre un programme de certificat (47 %) qu'un programme menant à un diplôme (36 %).

### Graphique 3

#### Parcours des personnes qui ont fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire après avoir abandonné leur formation dans les six ans suivant leur inscription initiale, selon le sexe



Sources : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2020; Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2009 à 2019.

Les hommes et les femmes se sont inscrits dans des domaines d'études différents après l'abandon de leur programme. Dans le cas des femmes, les professions de la santé et les programmes connexes constituaient le domaine le plus courant; dans le cas des hommes, il s'agissait des arts libéraux et des sciences, des études générales ainsi que des lettres et des sciences humaines.

Le domaine d'études le plus courant variait en fonction du métier. Certains non-persévérants semblent avoir étudié dans un domaine associé au métier abandonné. Par exemple, le domaine d'études le plus courant chez les hommes ayant abandonné de nombreuses formations pour des métiers, comme mécanicien de véhicules automobiles, soudeur, technicien d'équipement lourd et mécanicien industriel (mécanicien de chantier), est celui de technologue et de technicien, mécanique et réparation. Dans le cas des femmes apprenties ayant abandonné leur formation pour le métier d'éducatrice de la petite enfance ou celui d'assistante en éducation, les sciences de la famille et de la consommation/sciences humaines constituaient le domaine d'études le plus courant.<sup>11</sup>

11. Ces métiers non désignés Sceau rouge ne se trouvent qu'en Ontario.

## La majorité des personnes ayant abandonné leur programme d'apprentissage l'ont fait dans les deux premières années suivant l'inscription

Même si cela variait en fonction des programmes ayant des durées différentes, la plupart des non-persévérants ont abandonné leur formation d'apprenti tôt. Parmi les personnes qui ont fini par abandonner leur formation sans obtenir de certificat dans les 10 ans suivant l'inscription initiale, plus de la moitié (55 %) ont abandonné leur programme dans les deux premières années suivant l'inscription. À la fin de la quatrième année, la durée de programme la plus courante, les trois quarts des non-persévérants avaient déjà abandonné leur programme. Comme prévu, les apprentis des programmes dont la durée était plus longue avaient tendance à persévérer plus longtemps par rapport aux personnes dans les programmes plus courts. Au cours des deux premières années, 85 % des non-persévérants inscrits à un programme d'un an avaient abandonné, comparativement à 52 % des personnes inscrites à un programme de quatre ans.

**Tableau 2**  
Moment de l'abandon du programme, selon la durée du programme et le sexe

		A abandonné avant la											
Durée du programme an(s)	Apprentis personnes	Non-persévérants (d'ici la 10e année) personnes	1re	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e	
			année	année	année	année	année	année	année	année	année	année	
		pourcentage (de non-persévérants)											
Les deux sexes	Tous	246 340	122 925	25,7	54,5	67,0	74,7	82,9	87,6	93,9	97,0	99,2	100,0
	1	27 520	11 850	47,2	85,4	93,0	96,2	96,8	97,5	98,7	99,4	99,7	100,0
	2	25 025	11 570	27,6	52,9	64,6	71,7	80,7	85,2	93,3	96,8	99,3	100,0
	3	70 965	37 835	26,1	56,4	68,5	76,5	85,3	90,8	95,4	98,2	99,7	100,0
	4	100 950	52 580	22,2	51,3	65,4	73,2	81,1	85,7	92,8	96,3	98,8	100,0
	5	21 880	9 095	13,9	27,4	38,9	50,8	67,9	74,4	88,1	93,6	98,6	100,0
Hommes	Tous	207 705	100 385	26,6	56,9	69,4	76,9	84,2	88,3	94,3	97,2	99,2	100,0
	1	25 305	10 620	47,6	84,9	92,5	96,0	96,7	97,4	98,6	99,4	99,8	100,0
	2	12 050	6 100	33,8	59,0	70,7	77,2	84,6	88,4	95,2	97,9	99,4	100,0
	3	56 885	28 475	26,7	60,5	72,4	79,5	86,8	91,3	95,7	98,2	99,7	100,0
	4	92 035	46 375	23,2	53,5	68,0	75,8	82,8	87,0	93,4	96,6	98,8	100,0
	5	21 430	8 815	14,0	27,7	39,1	50,9	68,0	74,4	88,0	93,5	98,6	100,0
Femmes	Tous	38 635	22 540	21,7	44,0	56,0	64,8	77,0	84,3	92,2	96,4	99,3	100,0
	1	2 215	1 230	43,9	89,8	96,7	98,0	98,0	98,0	99,2	99,2	99,6	100,0
	2	12 975	5 475	20,6	46,1	57,8	65,5	76,3	81,6	91,1	95,5	99,1	100,0
	3	14 080	9 355	24,2	44,0	56,8	67,3	80,7	89,3	94,7	98,2	99,7	100,0
	4	8 915	6 205	14,8	34,2	46,2	54,3	68,5	76,6	88,1	93,8	98,9	100,0
	5	450	280	7,1	19,6	33,9	46,4	64,3	76,8	91,1	96,4	98,2	100,0

Source : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2020.

Dans le cadre de la présente étude, les apprentis ayant abandonné leur formation dans les six ans suivant l'inscription sont considérés comme des non-persévérants. Même si cette définition comprend la plupart (88 %) des personnes ayant abandonné leur programme de formation dans les dix ans suivant l'inscription, certains apprentis qui ont fini par abandonner leur programme ne sont pas pris en compte dans le cadre de la présente étude.

## Conclusion

À la sixième année suivant l'inscription initiale, deux apprentis ayant commencé leur formation entre 2008 et 2010 sur cinq avaient abandonné leur programme. Dans la présente étude, leurs parcours dans le système d'éducation postsecondaire public après l'abandon du programme étaient examinés. Environ 40 % des personnes ont entrepris d'autres études. Cependant, les parcours différaient chez les hommes et chez les femmes. Les hommes étaient plus susceptibles de continuer dans un métier spécialisé en suivant une formation d'apprenti pour un autre métier, et les femmes étaient plus susceptibles de s'inscrire dans un établissement d'enseignement postsecondaire après avoir abandonné leur programme.

Certains non-persévérants semblent avoir opté pour un domaine connexe, plutôt que de quitter complètement un métier. Par exemple, environ la moitié des personnes qui ont commencé une formation pour un autre métier l'ont fait dans le cadre d'un programme connexe. Dans le même ordre d'idées, certaines personnes qui ont fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire après avoir abandonné leur formation d'apprenti ont étudié dans un domaine associé au métier abandonné.

## Sources de données et définitions

### Sources de données

La présente étude est fondée sur des données de la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail (PLEMT) de Statistique Canada. La PLEMT a été conçue afin de combiner des renseignements anonymisés provenant du Système d'information sur les apprentis inscrits (SIAI), du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) et des renseignements fiscaux du Fichier des familles T1 avec des renseignements provenant d'autres ensembles de données administratives. La présente étude utilise les dossiers du SIAI de 2008 à 2020, ainsi que les dossiers du SIEP de l'année scolaire 2009-2010 à l'année scolaire 2018-2019.

Le SIAI fournit des renseignements sur les personnes inscrites à une formation d'apprenti et celles ayant obtenu une certification dans un métier pour lequel une formation d'apprenti existe. Il est possible de suivre les progrès réalisés par les apprentis au fil du temps afin de déterminer les personnes qui ont mis un terme à leur inscription sans obtenir de certificat. Le cas échéant, on considère qu'elles ont abandonné leur programme.

Semblable au SIAI, le SIEP fournit des renseignements sur les étudiants qui se sont inscrits à une université ou à un collège public au Canada ou qui ont reçu un diplôme d'un tel établissement. Le SIEP comprend un petit nombre de dossiers pour les programmes offerts dans des établissements d'enseignement postsecondaire, mais qui ne sont pas considérés comme des études postsecondaires, comme les programmes de formation générale ou les cours de langue. Ces programmes sont exclus dans la recherche d'expériences relatives aux études postsecondaires des personnes ayant abandonné une formation d'apprenti. Le SIEP comprend aussi des dossiers de formation technique dans le cadre de programmes d'apprentissage s'ils sont offerts par un établissement d'enseignement postsecondaire. Ces dossiers sont également exclus de la présente étude.

### Définitions

Les **non-persévérants** sont des personnes qui ont mis un terme à l'inscription à leur formation d'apprenti sans obtenir de certificat. Dans le cadre de la présente étude, les apprentis qui ont commencé leur formation entre 2008 et 2010 et qui ne se sont pas inscrits à la formation au cours de la sixième année suivant l'inscription initiale sans avoir reçu de certificat sont des non-persévérants d'intérêt. Selon cette définition, les apprentis qui ont abandonné leur programme et se sont ensuite inscrits à nouveau à la formation avant la sixième année suivant l'inscription ne sont pas considérés comme des non-persévérants. Dans le même ordre d'idées, les personnes ayant abandonné leur programme au cours de la septième année suivant l'inscription ou des années subséquentes ne sont pas considérées comme des non-persévérants. Cela s'explique par le fait qu'on n'a pas suffisamment de temps pour suivre leur parcours après l'abandon du programme.

Les parcours en éducation des personnes après l'année au cours de laquelle elles ont abandonné leur programme sont examinés dans le SIAI et le SIEP. Trois parcours possibles, qui ne sont pas mutuellement exclusifs, sont pris en compte.<sup>12</sup>

Certains non-persévérants ont repris le programme abandonné à la septième année après l'inscription initiale ou plus tard. Il s'agit de personnes désignées comme ayant **repris** leurs études.

Les programmes d'apprentissage dans le SIAI sont classés selon la Classification nationale des professions (CNP). On a ajouté trois chiffres additionnels au code habituel à quatre chiffres de la CNP (CNP+3). Lorsque les non-persévérants avaient un dossier pour un métier dont le code CNP+3 est différent du programme abandonné,

12. Certains non-persévérants pouvaient suivre de multiples parcours, et l'ont fait. Par exemple, ils peuvent faire une formation pour un autre métier et s'inscrire dans un établissement d'enseignement postsecondaire.

on considère que ces derniers ont suivi une **formation d'apprenti pour un autre métier**. Le cas échéant, le code de la CNP de l'autre métier est comparé à celui du métier abandonné. Dans le cadre de la présente étude, **par métiers connexes**, on entend les métiers qui ont en commun les trois premiers chiffres du code de la CNP. Par exemple, si une personne a abandonné sa formation de plombier/plombière (code 7251 de la CNP) pour suivre une formation de monteur/monteuse d'appareils de chauffage (code 7252 de la CNP), on considérerait qu'il s'agit d'un métier connexe puisque le code de la CNP des deux professions commence par 725. Cependant, si la personne s'est inscrite à une formation d'apprenti électricien en construction (code 7241 de la CNP), on ne considère pas qu'il s'agit d'un métier connexe.

Les personnes qui avaient un dossier dans le SIEP après avoir abandonné leur formation d'apprenti sont des personnes désignées comme **étudiant dans un établissement d'enseignement postsecondaire**. Dans le SIEP, la Classification des programmes d'enseignement (CPE) indique le domaine d'études des étudiants.<sup>13</sup> Le CPE est une structure hiérarchique de programmes à trois niveaux qui compte des niveaux successifs de désagrégation. La première série à deux chiffres sert à compiler les **domaines d'études les plus courants** des non-persévérants. La CPE Canada 2016 contient 49 séries. Voir la [Classification des programmes d'enseignement \(CPE\)](#) pour en savoir davantage au sujet de la CPE.

---

13. La variante de la CPE Canada 2016 Regroupements principaux de cannabis est utilisée.

## Références

Frank, K. et Jovic, E. (2017). Enquête nationale auprès des apprentis : Vue d'ensemble du Canada, 2015, produit no 81-598-X au catalogue de Statistique Canada.

Jin, H., Langevin, M., Lebel, A. et Haan, M. (9 décembre 2020). Facteurs associés à l'achèvement d'une formation d'apprenti au Canada, Regards sur la société canadienne, produit no 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

Statistique Canada. (2022a). Tableau 37-10-0194-01 *Revenu d'emploi médian des compagnons ayant obtenu un certificat dans un métier sélectionné, deux et cinq ans après l'obtention du certificat, analyse transversale*. <https://doi.org/10.25318/3710019401-fra>

Statistique Canada. (5 décembre 2018). Indicateurs de parcours et de gains chez les apprentis inscrits au Canada, Le Quotidien.

Statistique Canada. (24 juin 2021). Indicateurs de parcours pour les apprentis inscrits au Canada, 2019, Le Quotidien.

Statistique Canada. (2022b). Tableau 37-10-0156-01 *Caractéristiques et revenu d'emploi médian des diplômés postsecondaires cinq ans après l'obtention du titre scolaire, selon le titre scolaire et le domaine d'études (regroupements STGM et SACHES [non-STGM])*. <https://doi.org/10.25318/3710015601-fra>

Statistique Canada. (2022c). Tableau 37-10-0193 *Taux de certification, de persévérance et d'abandon des apprentis nouvellement inscrits, au cours, de la durée du programme et au cours d'une période équivalente à 1,5 fois et à 2 fois la durée du programme*. <https://doi.org/10.25318/3710019301-fra>

## Annexe

Tableau A1

Nombre d'apprentis qui se sont inscrits entre 2008 et 2010, et pourcentage qui ont reçu un certificat, qui ont poursuivi ou qui ont abandonné leurs études, selon le métier et le sexe, Canada

Métier	Hommes				Femmes			
	Apprentis personnes	A obtenu un certificat	A continué la formation	A abandonné la formation	Apprentis personnes	A obtenu un certificat	A continué la formation	A abandonné la formation
		pourcentage	pourcentage	pourcentage		pourcentage	pourcentage	pourcentage
Tous les métiers	207 705	40,1	17,2	42,7	38 635	36,6	14,2	49,2
Tous les métiers désignés Sceau rouge	160 555	40,7	16,8	42,5	18 985	44,9	14,8	40,3
Principaux métiers désignés Sceau rouge	134 495	41,9	17,2	40,9	16 995	46,3	15,2	38,5
Électricien/électricienne en construction	24 155	52,2	16,6	31,2	930	37,1	16,1	46,8
Charpentier/charpentière	26 690	34,5	15,4	50,1	840	17,9	11,3	70,8
Mécanicien/mécanicienne de véhicules automobiles	10 735	39,3	21,2	39,5	360	15,3	23,6	61,1
Coiffeur/coiffeuse	1 080	50,0	17,6	32,4	10 300	59,2	13,5	27,3
Soudeur/soudeuse	7 280	41,7	11,7	46,6	450	33,3	17,8	48,9
Tuyauteur/tuyauteuse, monteur/monteuse d'appareils de chauffage	6 060	41,8	14,1	44,1	215	30,2	14,0	55,8
Plombier/plombière	9 675	46,5	15,7	37,8	245	28,6	10,2	61,2
Cuisinier/cuisinière	3 775	27,3	23,0	49,7	2 030	24,4	21,9	53,7
Technicien/technicienne d'équipement lourd	5 090	43,1	14,3	42,6	80	25,0	18,7	56,3
Mécanicien industriel/mécanicienne industrielle (de chantier)	4 900	49,4	15,7	34,9	120	33,3	16,7	50,0
Mécanicien/mécanicienne de camion et transport	3 740	48,8	17,4	33,8	50	30,0	20,0	50,0
Électricien industriel/électricienne industrielle	3 870	33,1	47,8	19,1	115	26,1	43,5	30,4
Tôlier/tôlière	3 995	40,9	16,5	42,6	95	26,3	10,5	63,2
Mécanicien/mécanicienne en réfrigération et en climatisation	3 690	45,5	25,2	29,3	40	25,0	12,5	62,5
Monteur/monteuse de charpentes métalliques	2 230	37,0	8,1	54,9	55	27,3	9,1	63,6
Machiniste	2 115	36,4	20,3	43,3	75	40,0	20,0	40,0
Couvreur/couvreuse	2 560	38,9	7,4	53,7	40	12,5	12,5	75,0
Technicien/technicienne en instrumentation et contrôle industriels	1 975	41,8	12,6	45,6	125	32,0	12,0	56,0
Briqueur-maçon/briqueuse-maçonne	2 800	29,1	23,0	47,9	25	20,0	x	x
Monteur/monteuse de lignes électriques	1 810	73,2	7,5	19,3	x	x	x	x
Peintre-décorateur/peintre-décoratrice	1 595	26,3	16,3	57,4	345	21,7	18,9	59,4
Grutier/grutière	1 335	48,7	10,1	41,2	30	50,0	x	x
Horticulteur-paysagiste/horticultrice-paysagiste	880	29,0	21,0	50,0	335	29,9	14,9	55,2
Mécanicien/mécanicienne de machinerie agricole	725	44,1	11,8	44,1	x	x	x	x
Débosselaar/débosselleuse et réparateur/réparatrice de carrosserie	1 730	26,9	18,5	54,6	75	20,0	13,3	66,7
Autres métiers désignés Sceau rouge	26 060	34,2	15,3	50,5	1 990	32,2	12,5	55,3
Tous les métiers non désignés Sceau rouge	47 145	38,2	18,5	43,3	19 650	28,6	13,7	57,7
Certains métiers non désignés Sceau rouge	655	23,7	28,2	48,1	5 365	32,1	25,6	42,3
Travailleur/travailleuse auprès des enfants et des jeunes	135	22,2	29,7	48,1	405	19,8	30,8	49,4
Travailleur/travailleuse des services de développement	250	24,0	30,0	46,0	890	31,5	26,9	41,6
Éducateur/éducatrice de la petite enfance	200	20,0	27,5	52,5	3 285	27,7	27,1	45,2
Assistant/assistante en éducation	55	27,3	18,2	54,5	395	39,2	19,0	41,8
Esthéticien/esthéticienne	x	x	x	x	390	75,6	11,6	12,8
Autres métiers non désignés Sceau rouge	46 495	38,4	18,3	43,3	14 285	27,3	9,2	63,5

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

Source : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2020.

Tableau A2

## Parcours en éducation des apprentis qui ont abandonné leur formation dans les six ans suivant leur inscription initiale, selon le métier, hommes

Hommes	Non-	A poursuivi des	A repris	A fait une formation	A étudié dans un
	persévérants	études ou une	le même	d'apprenti dans un	établissement
	personnes	pourcentage	programme	autre métier	d'enseignement
			pourcentage	pourcentage	postsecondaire
					public
					pourcentage
Tous les métiers	88 635	42,3	4,9	26,8	17,4
Tous les métiers désignés Sceau rouge	68 210	41,4	5,8	26,1	15,7
Principaux métiers désignés Sceau rouge	55 050	40,9	6,0	24,7	16,0
Électricien/électricienne en construction	7 545	44,4	7,0	23,9	20,1
Charpentier/charpentière	13 370	37,3	7,6	17,2	18,1
Mécanicien/mécanicienne de véhicules automobiles	4 235	42,4	4,6	26,2	17,5
Coiffeur/coiffeuse	350	27,1	7,1	10,0	12,9
Soudeur/soudeuse	3 395	36,8	4,3	26,5	10,9
Tuyauteur/tuyauteuse, monteur/monteuse d'appareils de chauffage	2 670	38,0	6,0	27,0	9,0
Plombier/plombière	3 660	44,9	7,0	27,6	17,1
Cuisinier/cuisinière	1 875	32,5	1,6	12,8	22,4
Technicien/technicienne d'équipement lourd	2 170	52,8	4,1	42,9	13,6
Mécanicien industriel/mécanicienne industrielle (de chantier)	1 710	40,9	5,3	27,5	13,7
Mécanicien/mécanicienne de camion et transport	1 265	46,2	6,3	35,6	11,1
Électricien industriel/électricienne industrielle	740	56,1	2,0	45,9	16,9
Tôlier/tôlière	1 700	43,2	6,8	29,4	13,2
Mécanicien/mécanicienne en réfrigération et en climatisation	1 080	50,0	6,5	35,6	16,7
Monteur/monteuse de charpentes métalliques	1 225	45,3	5,7	37,6	8,2
Machiniste	915	47,0	2,2	33,3	20,2
Couvreur/couvreuse	1 375	33,1	7,3	21,1	9,8
Technicien/technicienne en instrumentation et contrôle industriels	900	38,9	5,0	24,4	14,4
Briqueur/maçon/briqueuse/maçonne	1 340	34,7	6,3	19,4	12,7
Monteur/monteuse de lignes électriques	350	47,1	5,7	35,7	12,9
Peintre-décorateur/peintre-décoratrice	915	31,7	7,7	15,8	10,4
Grutier/grutière	550	35,5	5,5	28,2	5,5
Horticulteur-paysagiste/horticultrice-paysagiste	440	35,2	1,1	17,0	23,9
Mécanicien/mécanicienne de machinerie agricole	320	46,9	1,6	39,1	14,1
Débosseleur/débosseuse et réparateur/réparatrice de carrosserie	945	43,9	2,6	28,6	19,0
Autres métiers désignés Sceau rouge	13 160	43,7	5,1	31,7	14,4
Tous les métiers non désignés Sceau rouge	20 425	45,3	1,8	29,3	23,2
Certains métiers non désignés Sceau rouge	315	27,0	1,6	7,9	22,2
Travailleur/travailleuse auprès des enfants et des jeunes	65	30,8	x	7,7	23,1
Travailleur/travailleuse des services de développement	115	13,0	x	4,3	8,7
Éducateur/éducatrice de la petite enfance	105	33,3	x	9,5	23,8
Assistant/assistante en éducation	30	50,0	x	16,7	50,0
Esthéticien/esthéticienne	x	x	x	x	x
Autres métiers non désignés Sceau rouge	20 110	45,5	1,8	29,7	23,2

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

Sources : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2020; Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2009 à 2019.

Tableau A3

## Parcours en éducation des apprentis qui ont abandonné leur formation dans les six ans suivant leur inscription initiale, selon le métier, femmes

Femmes	A poursuivi des études ou une formation		A fait une formation d'apprenti dans un autre métier		A étudié dans un établissement d'enseignement postsecondaire public
	Non-persévérantes personnes	pourcentage	A repris le même programme pourcentage	pourcentage	pourcentage
Tous les métiers	18 990	37,3	1,8	10,0	29,6
Tous les métiers désignés Sceau rouge	7 645	35,1	3,2	9,8	25,5
Principaux métiers désignés Sceau rouge	6 545	33,9	3,3	8,6	25,1
Électricien/électricienne en construction	435	41,4	3,4	14,9	27,6
Charpentier/charpentière	595	37,8	2,5	10,1	30,3
Mécanicien/mécanicienne de véhicules automobiles	220	38,6	x	11,4	29,5
Coiffeur/coiffeuse	2 815	30,2	4,6	3,9	23,6
Soudeur/soudeuse	220	31,8	2,3	13,6	20,5
Tuyauteur/tuyauteuse, monteur/monteuse d'appareils de chauffage	120	37,5	4,2	20,8	16,7
Plombier/plombière	150	40,0	x	20,0	26,7
Cuisinier/cuisinière	1 090	33,0	1,4	6,4	28,4
Technicien/technicienne d'équipement lourd	45	44,4	x	22,2	22,2
Mécanicien industriel/mécanicienne industrielle (de chantier)	60	50,0	x	25,0	33,3
Mécanicien/mécanicienne de camion et transport	25	60,0	x	40,0	20,0
Électricien industriel/électricienne industrielle	35	57,1	x	28,6	28,6
Tôlier/tôlière	60	25,0	x	8,3	16,7
Mécanicien/mécanicienne en réfrigération et en climatisation	25	60,0	x	40,0	20,0
Monteur/monteuse de charpentes métalliques	35	42,9	x	28,6	14,3
Machiniste	30	33,3	x	16,7	16,7
Couvreur/couvreuse	30	33,3	x	16,7	16,7
Technicien/technicienne en instrumentation et contrôle industriels	70	42,9	7,1	28,6	21,4
Briqueur/maçon/briqueuse/maçonne	x	x	x	x	x
Monteur/monteuse de lignes électriques	x	x	x	x	x
Peintre-décorateur/peintre-décoratrice	205	34,1	9,8	4,9	22,0
Grutier/grutière	x	x	x	x	x
Horticulteur-paysagiste/horticultrice-paysagiste	185	32,4	x	5,4	27,0
Mécanicien/mécanicienne de machinerie agricole	x	x	x	x	x
Débosselleur/débosselleuse et réparateur/réparatrice de carrosserie	50	40,0	x	20,0	30,0
Autres métiers désignés Sceau rouge	1 100	42,3	2,7	16,8	28,2
Tous les métiers non désignés Sceau rouge	11 340	38,8	0,8	10,2	32,5
Certains métiers non désignés Sceau rouge	2 270	36,6	1,8	6,6	31,5
Travailleur/travailleuse auprès des enfants et des jeunes	200	50,0	x	10,0	42,5
Travailleur/travailleuse des services de développement	370	12,2	1,4	2,7	9,5
Éducateur/éducatrice de la petite enfance	1 485	38,0	2,0	5,7	33,0
Assistant/assistante en éducation	165	63,6	x	18,2	54,5
Esthéticien/esthéticienne	50	40,0	x	10,0	30,0
Autres métiers non désignés Sceau rouge	9 075	39,3	0,6	11,1	32,6

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

Sources : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2020; et Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2009 à 2019.

Tableau A4

## Parcours des non-persévérants qui ont fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire après avoir abandonné leur formation dans les six ans suivant leur inscription initiale, hommes

Hommes	Non-persévérants ayant fait des études postsecondaires	S'est inscrit à un programme menant à un grade	S'est inscrit à un programme menant à un certificat	S'est inscrit à un programme menant à un diplôme	S'est inscrit à un programme offrant un autre titre d'études
	personnes	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Tous les métiers	15 420	21,3	46,6	36,3	20,5
Tous les métiers désignés Sceau rouge	10 690	21,9	42,4	39,3	20,8
Principaux métiers désignés Sceau rouge	8 800	22,5	41,3	40,6	18,7
Électricien/électricienne en construction	1 515	26,1	37,6	42,2	20,5
Charpentier/charpentière	2 420	21,9	46,7	34,9	23,6
Mécanicien/mécanicienne de véhicules automobiles	740	17,6	29,7	62,2	4,1
Coiffeur/coiffeuse	45	33,3	22,2	55,6	x
Soudeur/soudeuse	370	23,0	43,2	43,2	10,8
Tuyauteur/tuyauteuse, monteur/monteuse d'appareils de chauffage	240	27,1	39,6	33,3	16,7
Plombier/plombière	625	19,2	46,4	33,6	24,0
Cuisinier/cuisinière	420	32,1	33,3	54,8	2,4
Technicien/technicienne d'équipement lourd	295	11,9	57,6	32,2	15,3
Mécanicien industriel/mécanicienne industrielle (de chantier)	235	21,3	48,9	38,3	8,5
Mécanicien/mécanicienne de camion et transport	140	14,3	35,7	42,9	25,0
Électricien industriel/électricienne industrielle	125	32,0	28,0	40,0	12,0
Tôlier/tôlière	225	22,2	35,6	42,2	22,2
Mécanicien/mécanicienne en réfrigération et en climatisation	180	16,7	38,9	36,1	30,6
Monteur/monteuse de charpentes métalliques	100	25,0	35,0	25,0	40,0
Machiniste	185	18,9	45,9	48,6	5,4
Couvreur/couvreuse	135	25,9	33,3	29,6	40,7
Technicien/technicienne en instrumentation et contrôle industriels	130	30,8	38,5	30,8	15,4
Briqueteur-maçon/briqueuse-maçonne	170	23,5	41,2	41,2	32,4
Monteur/monteuse de lignes électriques	45	22,2	33,3	44,4	11,1
Peintre-décorateur/peintre-décoratrice	95	26,3	26,3	42,1	31,6
Grutier/grutière	30	33,3	33,3	50,0	16,7
Horticulteur-paysagiste/horticultrice-paysagiste	105	28,6	33,3	47,6	19,0
Mécanicien/mécanicienne de machinerie agricole	45	33,3	33,3	55,6	11,1
Débosselaar/débosseléeuse et réparateur/réparatrice de carrosserie	180	11,1	55,6	36,1	16,7
Autres métiers désignés Sceau rouge	1 890	19,0	47,6	33,1	30,4
Tous les métiers non désignés Sceau rouge	4 735	20,0	56,1	29,5	20,0
Certains métiers non désignés Sceau rouge	70	35,7	28,6	64,3	x
Travailleur/travailleuse auprès des enfants et des jeunes	15	33,3	33,3	66,7	x
Travailleur/travailleuse des services de développement	10	50,0	50,0	100,0	x
Éducateur/éducatrice de la petite enfance	25	40,0	20,0	80,0	x
Assistant/assistante en éducation	15	33,3	33,3	66,7	x
Esthéticien/esthéticienne	x	x	x	x	x
Autres métiers non désignés Sceau rouge	4 665	19,7	56,5	28,8	20,3

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

Sources : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2020; et Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2009 à 2019.

Tableau A5

## Parcours des non-persévérants qui ont fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire après avoir abandonné leur formation dans les six ans suivant leur inscription initiale, femmes

Femmes Unité	Non-persévérantes ayant fait des études postsecondaires	S'est inscrite à un programme menant à un grade	S'est inscrite à un programme menant à un certificat	S'est inscrite à un programme menant à un diplôme	S'est inscrite à un programme offrant un autre titre d'études
	personnes	pourcentage	pourcentage	pourcentage	pourcentage
Tous les métiers	5 630	28,1	44,9	47,0	10,0
Tous les métiers désignés Sceau rouge	1 950	28,7	41,0	47,7	11,0
Principaux métiers désignés Sceau rouge	1 640	28,0	40,2	49,1	9,5
Électricien/électricienne en construction	120	37,5	41,7	41,7	12,5
Charpentier/charpentière	180	19,4	47,2	38,9	25,0
Mécanicien/mécanicienne de véhicules automobiles	65	30,8	30,8	61,5	x
Coiffeur/coiffeuse	665	28,6	38,3	52,6	4,5
Soudeur/soudeuse	45	33,3	55,6	44,4	x
Tuyauteur/tuyauteuse, monteur/monteuse d'appareils de chauffage	20	25,0	50,0	25,0	x
Plombier/plombière	40	25,0	50,0	25,0	12,5
Cuisinier/cuisinière	310	27,4	35,5	58,1	3,2
Technicien/technicienne d'équipement lourd	10	50,0	50,0	50,0	x
Mécanicien industriel/mécanicienne industrielle (de chantier)	20	x	50,0	25,0	x
Mécanicien/mécanicienne de camion et transport	5	x	x	x	x
Électricien industriel/électricienne industrielle	10	50,0	50,0	50,0	x
Tôlier/tôlière	10	50,0	50,0	50,0	x
Mécanicien/mécanicienne en réfrigération et en climatisation	5	x	x	x	x
Monteur/monteuse de charpentes métalliques	5	x	x	x	x
Machiniste	5	x	x	x	x
Couvreur/couvreuse	5	x	x	x	x
Technicien/technicienne en instrumentation et contrôle industriels	15	33,3	33,3	33,3	33,3
Briqueur/maçon/briqueuse/maçon	x	x	x	x	x
Monteur/monteuse de lignes électriques	x	x	x	x	x
Peintre-décorateur/peintre-décoratrice	45	22,2	11,1	33,3	44,4
Grutier/grutière	x	x	x	x	x
Horticulteur-paysagiste/horticultrice-paysagiste	50	40,0	50,0	40,0	20,0
Mécanicien/mécanicienne de machinerie agricole	x	x	x	x	x
Débosselaar/débosselleuse et réparateur/réparatrice de carrosserie	15	33,3	33,3	33,3	x
Autres métiers désignés Sceau rouge	310	32,3	45,2	40,3	19,4
Tous les métiers non désignés Sceau rouge	3 680	27,7	47,0	46,6	9,5
Certains métiers non désignés Sceau rouge	715	25,9	23,1	74,8	1,4
Travailleur/travailleuse auprès des enfants et des jeunes	85	29,4	23,5	82,4	x
Travailleur/travailleuse des services de développement	35	28,6	28,6	71,4	x
Éducateur/éducatrice de la petite enfance	490	23,5	23,5	76,5	1,0
Assistant/assistante en éducation	90	27,8	11,1	72,2	x
Esthéticien/esthéticienne	15	66,7	33,3	x	x
Autres métiers non désignés Sceau rouge	2 960	28,2	52,9	39,9	11,5

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

Sources : Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2020; et Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2009 à 2019.

**Tableau A6**  
**Âge des apprentis à l'inscription**

		Âge à l'inscription						
		Apprentis	Médiane	20 ans ou moins	21 à 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans	46 ans et plus
		personnes	années	pourcentage				
Hommes	Tous les apprentis	207 705	25	26,8	26,8	26,7	11,8	7,9
Hommes	Tous les non-persévérants	88 635	25	29,0	24,7	26,5	12,0	7,9
Hommes	Non-persévérants inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire	15 420	20	52,2	24,3	16,6	5,1	1,9
Hommes	Non-persévérants ayant fait une formation pour un autre métier	23 765	23	37,1	26,2	23,1	8,9	4,7
Femmes	Toutes les apprenties	38 635	24	30,3	25,5	21,5	12,7	9,8
Femmes	Toutes les non-persévérantes	18 990	23	34,4	24,5	20,9	11,5	8,8
Femmes	Non-persévérantes inscrites dans un établissement d'enseignement postsecondaire	5 630	20	53,4	25,2	13,9	5,2	2,4
Femmes	Non-persévérantes ayant fait une formation pour un autre métier	1 905	22	38,8	25,7	19,4	9,7	6,3

**Sources :** Système d'information sur les apprentis inscrits, 2008 à 2020; et Système d'information sur les étudiants postsecondaires, 2009 à 2019.